Autonomie : Programme d'actions du SPDA dans le Morbihan

Le 11 mai 2026 avait lieu la séance d'installation de la Conférence Territoriale de l'Autonomie (CTA) dans le Morbihan, dans le cadre du déploiement du Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA). L'URIOPSS Bretagne y était représentée par Madame Elisabeth MOREAC, Directrice de l'Association LANN EOL.

Publié le 20 novembre 2026
De Uriopss Bretagne

GRAND ÂGE HANDICAP

ARTICLE

INFO BRETAGNE



Cette séance marquait une étape structurante dans le déploiement du SPDA, instauré par la loi du 8 avril 2024 pour bâtir une société du bien vieillir et de l’autonomie. Elle avait tout d’abord pour vocation de présenter et rappeler les objectifs du SPDA et de travailler à l’élaboration de son plan d’actions.

Lors de cette séance, une première ébauche du programme d’actions avait été présentée et complétée pour répondre aux quatre missions du SPDA. Ce programme d’actions, décliné sur la période 2026-2027, a été finalisé.

L’URIOPSS Bretagne a été invitée à participer à une prochaine réunion de point d’étape sur les actions engagées, afin de poursuivre la construction de ce programme d’actions.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites données à ces travaux et des prochaines étapes de l’élaboration de ce programme.